

Communiqué de presse
5 novembre 2021

Sous le château de Marigny à Fleurville, les vestiges d'une riche *villa* antique

En juillet 2021, l'Inrap a réalisé, sur prescription de l'État (Drac Bourgogne - Franche-Comté), un diagnostic archéologique au château de Marigny à Fleurville (Saône-et-Loire), inscrit aux Monuments Historiques. Menée préalablement à la réhabilitation en salles de réception du corps de ferme du château, cette opération a permis aux archéologues de confirmer la présence d'une riche *villa* gallo-romaine. Son état de conservation inhabituel, malgré les constructions postérieures, offre un cadre d'étude singulier pour ces résidences rurales. Par ailleurs, la découverte de deux mosaïques constitue un événement rare dans la moitié nord de la France, même si ce type de décor n'est pas étonnant au sein des plus riches établissements. L'expertise de ces ensembles a pu être complétée par les équipes de l'Atelier de restauration de mosaïques de Saint-Romain-en-Gal (Rhône).

Un vaste bâtiment résidentiel au cœur de la *villa* de Marigny

La *villa* de Marigny, située à mi-distance entre Tournus et Mâcon, était déjà connue grâce à des découvertes lors de la construction de la voie ferrée Paris-Lyon en 1853. Vraisemblablement occupée du I^{er} au début du IV^e siècle, l'aile de la résidence appelée *pars urbana* occupe une superficie minimale de 1500 m². Installée sur un léger relief surplombant la plaine de Saône, la monumentalité de la résidence est renforcée par un système d'aménagements en terrasses. Le bâtiment principal observé est bordé d'une galerie de 5 m de large ouvrant sur une cour intérieure. Celle-ci est longée, à l'est, par une autre aile constituée des balnéaires détruits au XIX^e siècle par l'installation du chemin de fer. Sur la galerie de l'édifice s'ouvre une série de pièces, dont la nature des sols et des décors muraux, parfois en excellent état de conservation, permet de mieux qualifier la fonction des différents espaces repérés.

Deux pièces richement décorées

L'intervention archéologique a permis de mettre en évidence un ensemble de pièces de service (salle sur hypocauste, antichambre, couloir...) et d'accueil dont deux sont dotées de mosaïques. La première est située dans la pièce centrale correspondant sans doute à une grande salle de réception et/ou d'apparat de 136 m². Le décor géométrique en bichromie noir et blanc représente un damier de carrés emboîtés avec croisette centrale pour le tapis d'entrée. Les bordures de la pièce, quant à elles, ont pour composition un quadrillage de cases entourées d'un filet noir et chargées de carrés alternativement droits et sur la pointe. Parmi les pièces voisines, un autre sol en mosaïque ou *opus tessellatum* a été observé, associé à un mur au décor peint d'imitation d'*opus sectile* (décor de marbre) conservé sur 60 cm de hauteur. Appartenant peut-être à un espace de type *cubiculum* (chambre), cette mosaïque présente une composition de cercles sécants dessinant des pétales en fuseau de quatre feuilles blancs et des carrés curvilignes noirs. Ces derniers sont chargés de tesselles blanches aux quatre angles et d'un chevron central blanc donnant à l'ensemble un style très raffiné. D'après leur style, ces sols décorés pourraient être datés de la fin du I^{er} siècle.

Un ensemble architectural remarquablement conservé

Paradoxalement, la conservation notable de certaines structures antiques est la conséquence de la construction du château de Marigny à la fin du XVI^e siècle, par Philibert Pelez, prévôt de Vézizet. L'aménagement du corps de ferme se fait à l'exact emplacement de l'aile de *pars urbana* alors à l'état de ruines marquant encore le paysage après un millénaire d'abandon. Dans le but d'aménager une plateforme sur laquelle est construite la longère de 80 m, les ouvriers ont récupéré une grande part des couches de démolition avant d'arriver sur les structures bâties antérieures. Celles-ci, parfois encore en élévation, ont été conservées ici et là de manière pragmatique dans le but d'asseoir les nouvelles fondations ou servir d'appui aux nouveaux sols. Cette réutilisation opportuniste s'est d'ailleurs poursuivie au XIX^e siècle, alors que les bâtiments du domaine connaissent une profonde restructuration. La découverte du mur sud de la pièce centrale de réception de l'édifice antique a ainsi permis sa réutilisation pour fonder l'élévation de l'écurie nouvellement créée. L'enchaînement architectural et fonctionnel de cet espace sur 2000 ans est tout à fait insolite.

Ce dialogue avec les vestiges perdurera d'ailleurs grâce à une mise en valeur des mosaïques au sein du projet de réhabilitation des dépendances du château de Marigny.

Aménagement Privé

Contrôle scientifique **Service régional de l'archéologie (Drac Bourgogne – Franche-Comté)**

Recherche archéologique **Inrap**

Responsable scientifique **Loïc Gaëtan, Inrap**

Equipe archéologique **Daniel Barthélémy, Stéphanie Morel, Inrap**

Etude des mosaïques **Bertrand Houix, Inrap**

Etude des enduits peints **Julien Boislève, Inrap**

Contact

Sandra Verne

chargée du développement culturel et de la communication

Inrap, direction régionale Bourgogne-Franche-Comté

07 61 46 19 03 – sandra.verne@inrap.fr